

Les 5 étapes clés pour un déménagement parfait !

Lorsqu'on déménage, les préoccupations sont multiples et il est important de ne pas négliger certaines étapes clés. **igestionlocative** récapitule pour vous les principales démarches à réaliser avant, pendant et après votre déménagement.

#1

Dès que possible

3 mois avant

- Envoyer une lettre de préavis à mon bailleur ou copropriété (Votre modèle [Gratuit de lettre de résiliation de bail ici](#))
- Vérifier son éligibilité à une prime au déménagement auprès de la CAF : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2008>
- Réserver un camion de déménagement **en ligne** et prévenir mes amis
- Réserver des déménageurs ou prévenir des amis
- Demander à la Mairie une autorisation de stationnement exceptionnel pour mon véhicule

#2

3 semaines avant



Souscription et résiliation: Notre partenaire vous accompagne gratuitement et en une seule fois dans toutes vos démarches au **09 77 42 34 29 (appel gratuit) ou en ligne**

- Electricité & gaz** : mettre le compteur à mon nom
- Internet & téléphone** : tester mon éligibilité et ouvrir ma ligne
- Eau** : contacter le service public d'eau
- Résilier tous les contrats de mon ancien logement !

#3

1 semaine avant

- Réexpédier mon courrier via La Poste avec notre partenaire.
- Communiquer mon changement d'adresse à tous les services publics (Impôts, Pôle Emploi, CAF, Caisse de retraite...) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>
- Informer ma banque et mon employeur

#4

Le jour J !

- Réaliser son état des lieux d'entrée (Votre modèle d'états des lieux [gratuit ici](#))
- Il est encore temps de mettre les compteurs à mon nom, notre partenaire s'en charge gratuitement pour vous.

#5

Une fois installé(e)

- Résilier et transférer tous mes abonnements
 - Installer une alarme **avec notre partenaire**
- Contacter les organismes administratifs :**
- Carte grise : <https://ants.gouv.fr/>
 - Liste électorale en mairie ou en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

09 77 42 34 29
APPEL GRATUIT

Service sans engagement et gratuit, du lundi au Jeudi de 8h30 à 21h, le vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 17h30 (hors jours fériés)

[Mes démarches en ligne ici](#)

